

Petit manuel du bon usage musical du stage de musique de chambre à destination des stagiaires

Le stage de musique en vacances, offre à des musiciens amateurs de tous pays, d'âges, de parcours et niveaux différents, l'opportunité de se réunir pour un moment d'apprentissage, en groupes de musique de chambre encadrés par des musiciens de qualité et pédagogues d'expérience, dans un contexte que nous souhaitons convivial.

Quelques principes de base :

- Le stage de musique de chambre a vocation à vous accueillir si vous avez acquis un minimum d'indépendance et d'autonomie avec votre instrument. (Environ 2^e cycle de nos conservatoires et plus)
- Si vous n'avez pas encore ce niveau, vous serez accueillis au stage d'initiation à la musique et chorale.
- la programmation est faite de telle sorte que **tous** les inscrits y figurent dans deux groupes de musique de chambre accessibles à leurs niveaux.
- Il est souhaité que les groupes soient constitués de quatre musiciens ou plus, mélangeant les familles d'instruments, dont le piano, la harpe et aussi le chant.
- Pas de duos
- La bonne constitution et la progression des groupes dépendent de la juste évaluation des niveaux que vous nous livrez (lorsque nous ne les connaissons pas), de la diversité, et du nombre et de musiciens inscrits.
- plus les inscriptions sont tardives, plus la constitution des groupes est tardive.
- le stage d'art plastique vous accueille à tous âges et tous niveaux.

L'inscription :

- A votre inscription, vous remplissez un formulaire dans lequel les renseignements donnés doivent être aussi précis que possible. (Expérience en musique de chambre, œuvres déjà abordées, niveau instrumental, âge, diplômes éventuels obtenus dans des institutions de type conservatoires ou autres...)
- Les inscrits tardifs ne pourront bénéficier que des arrangements liés à la constitution d'éventuels groupes tardifs.

Les niveaux :

Il y a le niveau individuel de chacun avec son instrument, le niveau musical global (acquis solfégiques, rythmiques, lecture et déchiffrage, oreille mélodique et harmonique), enfin l'expérience et l'autonomie de chacun en musique de chambre. Dans l'intérêt de tous, ne jamais surestimer son niveau, **qui doit tenir compte de ces trois paramètres.**

Vos souhaits :

Vous pouvez proposer une œuvre à travailler. Ne pas oublier que le souhait des uns est très rarement celui des autres ! Dans votre intérêt (celui de tous), ne proposer que des souhaits que **vous pourrez assumer musicalement sans difficultés.**

Deux cas de figure :

- 1) **Vous présentez un souhait de groupe constitué. Si votre souhait peut être retenu, le stage répartira chacun des membres du groupe dans un deuxième groupe de son choix.**
- 2) **Vous présentez un souhait personnel d'œuvre à travailler. Si votre souhait peut être retenu, le stage cherchera à vous attribuer des partenaires en fonction des inscriptions. Votre deuxième groupe vous sera attribué par le stage.**

La constitution des groupes :

Catherine Méchain constitue les ensembles en fonction de toutes les données disponibles et des répertoires existants (y compris ceux que vous pouvez apporter). En contact avec l'ensemble des professeurs du stage, elle détermine l'affectation de tous dans des ensembles **qu'elle aura choisi ou retenu parmi vos souhaits**, tenant compte de l'intérêt musical et pédagogique, et permettant l'intégration de tous. La constitution des groupes apparaîtra sur le site, vers la fin de mai.

Les partitions :

L'achat des partitions est à la charge des stagiaires. (Sauf cas particuliers).

Lorsque les groupes sont constitués, il vous appartient d'échanger avec vos collègues, via les adresses mail disponibles sur le site, pour un premier contact, et pour faire circuler les partitions.

Catherine Méchain, Responsable musicale.

Si vous le souhaitez, chorale, cours de formation et culture musicale, orchestre symphonique, vous attendent.